

Orientation 2

Développer des chantiers
en réponse au réseau.

OBJECTIF GÉNÉRAL 2.1

Favoriser le vivre-ensemble dans la diversité



Pourquoi ? contexte/constats

De nombreuses structures sont confrontées à des situations de **cohabitations complexes**, parfois violentes, entre des populations fréquentant la **SDST*** ou vivant sur leurs territoires de vie.

Beaucoup de SDST sont préoccupées par les questions de **mixité sociale et de discrimination**. Plusieurs structures adhérentes doivent aussi faire face aux enjeux du multiculturalisme. Les SDST et leurs partenaires sont sensibles à la question de l'accès aux droits et à la réduction de la fracture numérique.



Principes généraux

Extraits de la Charte fédérale

- « Reconnaître la dignité et la liberté de toute femme et de tout homme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels.»
- « La reconnaissance de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire.»

VIVRE ENSEMBLE avec nos différences, nos croyances, nos cultures impliquent de lutter contre les discriminations et les intolérances, nous permet de nous enrichir de nos diversités.



Comment ?

- En s'attachant à promouvoir une laïcité ouverte :

- **En nous appuyant** sur le texte produit par la commission d'éthique de la FCSB.
- **En formant** des personnes ressources au sein de la Fédération (formateur de formateurs).
- **En mettant en place** des formations, de l'information, des débats...ou en soutenant leur mise en oeuvre par ses adhérents.

- En travaillant à l'anticipation des difficultés :

- **En écrivant** un code de conduite autour de la diversité et du respect de la différence
- **En accompagnant** les SDST dans la mise en place de rencontres interculturelles, y compris au niveau régional.

- En luttant contre les discriminations et favoriser la mixité sociale :

- **En veillant** à une communication cohérente avec l'objectif poursuivi.
- **En agissant** particulièrement pour l'égalité femmes /hommes.
- **En développant** des techniques pour aller au-devant des publics, hors les murs.
- **En travaillant** sur la réduction de la fracture numérique et l'accès aux droits (formations «accueil» et «outils numériques», charte de conduite,...).
- **En poursuivant** la réflexion des personnes en situation de handicap dans nos structures.

OBJECTIF GÉNÉRAL 2.2

Développer le Pouvoir d'Agir



Pourquoi ? contexte/constats

Les habitants expriment régulièrement une impression de non prise en compte par la société de **la parole des citoyens**, d'impossibilité de participer aux **prises de décisions**.

Le **développement du pouvoir d'agir** demande du temps, des postures spécifiques et n'est pas toujours assimilé par tous les acteurs d'un centre social.

Certains élus de collectivités locales perçoivent parfois cette démarche comme « **un contre-pouvoir** », plus que comme une réelle opportunité de collaboration avec les habitants.

Les responsables des **SDST*** expriment parfois la difficulté pour leurs structures, d'être principalement considérées comme des **espaces d'offres d'activités et de prestations** de services, plutôt que des espaces de co construction de projets et de citoyenneté... »



Principes généraux

Il est essentiel « *de faire en sorte que les gens puissent avoir du contrôle sur ce qui est important... pour eux ... pour leurs proches ... pour la collectivité à laquelle ils s'identifient* »

(Yann Le Bossé*).

Les SDST cherchent à favoriser l'**émancipation** des individus, à agir pour que les habitants soient **acteurs** de leur vie, à créer les conditions pour que les gens pèsent sur les décisions qui les concernent. C'est le sens de l'engagement bénévole que permet nos structures. La **Fédération** souhaite accompagner les structures d'animation de la vie sociale dans le développement des capacités des citoyens à s'organiser pour mettre en place des actions en réponse aux problèmes et priorités qu'ils identifient.



Comment ?

- **En mettant en place des formations/actions** qui permettent aux professionnels et bénévoles d'expérimenter la démarche du **Développement du Pouvoir d'Agir** («**DPA***») dans leur SDST.
- **En organisant des temps régionaux** de réflexions et de partages d'expériences.
- **En sensibilisant les décideurs** (collectivités locales / institutions, ...) aux enjeux et aux finalités du développement du pouvoir d'agir.
- **En organisant collectivement des actions** qui permettent de développer cette démarche localement (semaine des débats, ...)
- **En diffusant l'idée de « DPA »** à l'extérieur du réseau (formations qualifiantes, organisation de temps forts régionaux, de journées thématiques, ...)
- **En promouvant le portage et la gestion associatifs** des structures d'animation de la vie sociale.
- **En soutenant les structures** dans leur accompagnement des parcours de bénévoles
- **En engageant une réflexion** sur les modes de gouvernance.

OBJECTIF GÉNÉRAL 2.3

Vieillir en citoyen



Pourquoi ? contexte/constats

L'évolution démographique fait de la prévention de la perte d'autonomie une question majeure pour les **SDST*** et les collectivités locales.

Consciente de l'évolution de la population sur les territoires ruraux et urbains, la Fédération entend **impulser et maintenir une dynamique** en direction des SDST pour qu'elles se saisissent rapidement des besoins des personnes vieillissantes et de leur volonté **d'agir en citoyen à part entière**.

La loi d'adaptation de la société au vieillissement du **28 décembre 2015** conforte les SDST dans leur souci de développer des actions de prévention en direction des personnes vieillissantes.

La mise en place de **la Conférence des Financeurs** au niveau de chaque département, en subventionnant les actions de prévention de la perte d'autonomie, incite les SDST à réfléchir aux dynamiques à mettre en œuvre sur leur territoire en concertation avec leurs partenaires. La signature d'une convention entre **la CARSAT et la Fédération Régionale** rend visible et légitime la prise en compte de projets spécifiques pour des retraités fragiles ou en voie de le devenir...

La Fédération souhaite **contribuer à l'invention de nouveaux modèles permettant un vieillissement actif et citoyen** en écoutant ce que les habitants ont à dire, en leur permettant de construire ensemble des réponses, des projets innovants adaptés aux territoires.

La Fédération Régionale veut :

- Faire évoluer les représentations sociales : changer le regard des acteurs des SDST, en particulier, des professionnels, sur le public retraité par une offre de formation regroupant bénévoles et professionnels.
- Développer les questions de sensibilisation, de prévention, d'anticipation, notions clefs en matière d'efficacité des politiques publiques.
- Agir en complémentarité avec les autres acteurs intervenant auprès des personnes vieillissantes et favoriser le décroisement.
- Être accessible à tous, s'adapter aux évolutions à venir en termes de niveau de vie...
- Réfléchir à la mise en place de tarifs préférentiels en fonction du revenu imposable
- Proposer des activités pas ou peu onéreuses, à côté du secteur « marchand » qui se montre de plus en plus discriminant.
- Agir en proximité, aller vers ...
- Diversifier l'offre et constituer des alternatives aux dispositifs existants (parfois stigmatisants), innover, expérimenter.



Principes généraux

OBJECTIF GÉNÉRAL 2.3

Vieillir en citoyen



Comment ?

- **En animant** des organisations régionales et départementales, (par exemple, le Groupe Régional Vieillessement).
- **En développant** des actions collectives de type « cafés seniors ».
- **En développant** des formations spécifiques.
- **En initiant** des rencontres régionales.
- **En développant** des chantiers thématiques (habitat, numérique, mobilité,...).
- **En développant** des partenariats innovants : avec la CARSAT, avec les Conférences des Financeurs,avec l'AG2R,...
- **En portant**, avec et pour les **SDST*** adhérents, des réponses aux appels à projets.
- **En élaborant** une plateforme commune aux SDST engagées (plateforme disponible sur le site).
- **En solidifiant** ses ressources fédérales en terme d'ingénierie (recrutement d'un (e) chargé(e) de mission).

OBJECTIF GÉNÉRAL 2.4

Accompagner les jeunes



Pourquoi ? contexte/constats

Dans les **SDST***, les actions en direction des jeunes dépassent aujourd'hui largement le cadre de l'animation de loisirs.

Les SDST souhaitent faire évoluer les représentations et la place des jeunes dans nos organisations associatives et, plus largement, au sein du territoire.

Plusieurs SDST sont confrontées à des difficultés concernant la «gestion» de leur public jeune. Plusieurs SDST expriment leur interrogation sur leur place ou le rôle qui leur est réservé par les partenaires et institutions dans la co-éducation des jeunes : tantôt non reconnues, tantôt jugées comme seules responsables...



Principes généraux

La jeunesse constitue un enjeu majeur pour l'avenir de notre société. Nous devons penser la jeunesse dans sa diversité, et lui proposer des modalités d'accompagnement pertinentes pour lui permettre d'agir et de se construire, d'expérimenter et de se projeter...

Notre parti pris est celui d'une jeunesse dont nous avons foncièrement besoin, d'une jeunesse qui représente une richesse réelle pour l'ensemble des territoires, pour les collectivités, pour le mouvement associatif, pour les acteurs éducatifs, d'une jeunesse ressource plutôt que d'une «jeunesse menace» si souvent stigmatisée.

La Fédération entend favoriser la prise d'initiatives et de responsabilités, et plus globalement, la participation des jeunes à la vie locale, qui sont autant de vecteurs du pouvoir d'agir ... La participation des jeunes à la vie de leur territoire est un vecteur d'épanouissement personnel et collectif.

Une politique jeunesse doit être co-construite avec l'ensemble des acteurs d'un territoire : familles, collectivités, écoles, associations, éducateurs, ... La Fédération apporte son soutien dans les démarches visant à réunir les partenaires d'un territoire pour le développement des actions en direction des jeunes, en privilégiant la concertation. Elle reconnaît la place et le rôle de chaque acteur politique et socio-éducatif, et estime primordial d'associer les jeunes et leurs familles à l'élaboration des projets.

Notre Fédération souhaite favoriser les conditions d'une éducation partagée au sein de laquelle chaque acteur, parce qu'il a défini son rôle et parce qu'il reconnaît les autres, est légitime à agir.

- Les SDST, actrices du développement local à la croisée de plusieurs politiques sociales, peuvent renforcer les collaborations partenariales en mettant en œuvre dans chaque territoire des instances de concertation entre les institutions, les associations, les habitants, ... pour favoriser une démarche de co-éducation.

OBJECTIF GÉNÉRAL 2.4

Accompagner les jeunes



Comment ?

- **En écrivant** un projet fédéral « jeunesse ».
- **En valorisant** des initiatives et des actions portées par les jeunes (par exemple les Juniors Associations, ...).
- **En mettant** en place des rencontres infra-départementales, à destination des professionnels et des élus locaux et associatifs, permettant de favoriser la concertation et les dynamiques partenariales.
- **En organisant** des temps forts départementaux et régionaux.
- **En animant** des temps de réflexion dans le réseau avec les professionnels et les bénévoles : groupes métiers jeunesse, numérique, ...
- **En proposant** des formations qui visent à mieux comprendre et accompagner les jeunes.
- **En mettant** à disposition des volontaires en service civique, et en assurant leurs suivis et leurs formations.
- **En participant** à l'animation du réseau des Juniors Associations, des « Parlements Libres des Jeunes (PLJ) ».
- **En investissant** progressivement le dispositif de la **FCSF*** «Réseau Jeunes ».
- **En mettant** en place des réflexions / formations sur les questions relatives :
 - Au numérique et plus spécifiquement aux réseaux sociaux.
 - À l'intervention « hors les murs », en particulier en direction des 18/25 ans.
 - À l'écriture d'un référentiel de l'animateur jeunesse en **SDST***.

OBJECTIF GÉNÉRAL 2.5

Réduire la fracture numérique



Pourquoi ?
contexte/constats

L'univers numérique tient une place centrale dans notre vie quotidienne : c'est à partir de ce fait social que les **SDST*** ont amorcé une réflexion commune.

Il y a quelques années, « la fracture numérique » représentait principalement un enjeu d'équipement, aujourd'hui, la problématique semble plus complexe : l'omniprésence du numérique nous renvoie à des enjeux d'inclusion tant la maîtrise de sa **littératie*** (aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante) est devenue une condition incontournable pour développer le pouvoir d'agir des citoyens.

La question numérique représente un enjeu d'insertion sociale, professionnelle et d'expression citoyenne.

Sur ces enjeux éducatifs et citoyens, les centres ont proposé différentes pistes de travail : Prévenir un écart trop important entre ceux qui maîtrisent l'outil et ceux qui en sont éloignés ; mettre en œuvre des échanges de savoirs intergénérationnels ; favoriser l'information auprès des parents et des jeunes, ...

La montée en puissance des procédures administratives dématérialisées (ex CAF, Pôle emploi,..) renforce l'exclusion et le non-recours au droit.



Principes
généraux

La Fédération souhaite favoriser des actions d'éducation populaire tournées vers l'émancipation et l'action citoyenne.

Elle veille à favoriser l'accès au droit et la maîtrise des nouveaux outils par tous.



Comment ?

- **En soutenant** la formation des acteurs professionnels et bénévoles des SDST pour une maîtrise de base des outils numériques et des réseaux sociaux.
- **En sensibilisant** aux enjeux et aux risques relatifs à la généralisation et l'usage du numérique.
- **En accompagnant** le réseau sur la question de l'accès au droit pour les publics ne maîtrisant pas les savoirs de base, nécessaires pour utiliser le numérique.
- **En participant** au développement du réseau « Promeneurs du net », favorisant la présence éducative de professionnels sur les réseaux sociaux auprès d'un public jeune.
- **En participant** à la promotion de tiers lieux, favorisant le développement des pratiques collaboratives et créatives dans une dynamique d'économie sociale et solidaire : chaudron numérique, ...
- **En organisant** des temps forts liés aux usages numériques : journées départementales « les SDST et le numérique ».